

Conditions générales «ALSO Share»

1. Objet du contrat et champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales «ALSO Share» (ci-après «conditions») régissent les droits et obligations entre ALSO Suisse SA (ci-après «ALSO») et ses clients dans le cadre d'ALSO Share (ci-après «programme»). En savoir plus sur le programme: https://www.also.ch/ec/cms5/fr_6110/6110/information/also-share/index.jsp.

1.2. Par ailleurs, les conditions générales de vente d'ALSO Suisse SA (ci-après «CGV») ainsi que les conditions de la boutique en ligne (ci-après «conditions de la boutique en ligne») s'appliquent. Elles peuvent être consultées ici: https://www.also.com/ec/cms5/fr_6110/6110/legal/agb/index.jsp. Les CGV ainsi que les conditions de la boutique en ligne font partie intégrante des présentes conditions et le client en a pris connaissance et les a acceptées. Sauf mention contraire, les termes définis dans les CGV et les conditions de la boutique en ligne s'appliquent également aux présentes conditions.

2. Conditions de participation

2.1. Est éligible tout client qui remplit les conditions cumulatives suivantes:

- Le client n'a pas d'accord individuel avec ALSO concernant les conditions (notamment pas d'accord sur les objectifs);
- Le client n'a pas de gestionnaire de compte direct;
- Le client est classé par ALSO en tant que client Small and Medium Business («SMB») et Value Added Reseller («VAR»);
- Le client est enregistré sur la boutique en ligne ALSO (ci-après «boutique en ligne»);
- Le client n'est pas en défaut quant à ses obligations contractuelles envers ALSO;
- Le numéro de client est actif et non résilié ni bloqué/suspendu;
- Il n'y a pas de créances ouvertes d'ALSO ou de l'une de ses sociétés du Groupe envers le client;

2.2. Si, pendant la participation au programme, l'une des conditions énumérées au point 2.1 n'est plus remplie, ALSO est en droit de suspendre immédiatement la participation ou d'y mettre fin complètement, sans avoir à se justifier. Dans un tel cas, le client renonce à faire valoir tout type de demande de dommages et intérêts éventuels.

3. Objectifs et rémunération

3.1. La période déterminante pour le calcul des objectifs et des bonus dure toujours un trimestre; 01.01-31.03. / 01.04.-30.06. / 01.07.-30.09. / 01.10.-31.12. («période»).

3.2. ALSO calcule, selon une matrice objective (cf. pt. 3.3), les objectifs applicables au client et les rémunérations si ces objectifs sont atteints. Le calcul est communiqué au client sur demande par e-mail à l'adresse enregistrée dans la boutique en ligne (ci-après «adresse e-mail»). Si le client souhaite obtenir des informations détaillées sur le calcul de ses objectifs et de ses bonus, il peut en faire la demande par e-mail à share-ch@also.com.

3.3. L'objectif et la durée de la période (=trimestre) sont toujours communiqués à l'adresse e-mail au plus tard 14 jours après le début de la nouvelle période. Le crédit est envoyé à l'adresse e-mail au plus tard 28 jours après la fin de la période concernée par le décompte. Le crédit est également visible dans la section d'aperçu financier de la boutique en ligne.

3.4. Seules les transactions suivantes sont concernées par les bonus:

- Croissance du chiffre d'affaires de la boutique en ligne

4. Communication

- 4.1. La communication entre ALSO et le client concernant le programme se fait via la boutique en ligne et/ou l'adresse e-mail. Si nécessaire, ALSO peut également communiquer par courrier ou par téléphone.
- 4.2. Le client accepte de recevoir des informations, des nouveautés, des mises à jour et des communications générales par e-mail. Cette déclaration de consentement couvre également l'envoi de newsletters et autres publipostages en masse.

5. Durée / résiliation

- 5.1. La participation du client au programme prend effet rétroactivement au début de la période en cours au jour de l'enregistrement.
- 5.2. La durée de la participation et du présent accord est indéterminée. Les deux parties peuvent résilier la participation avec un préavis de 30 jours à la fin d'une période.
- 5.3. ALSO est en droit de mettre fin à et/ou de suspendre à tout moment la participation du client au programme conformément au point 2.
- 5.4. En outre, ALSO est en droit de mettre fin à/suspendre immédiatement et à tout moment la participation si le client enfreint ou est soupçonné d'enfreindre les présentes conditions ou des parties intégrantes de celles-ci.
- 5.5. Conséquences de la fin du contrat: après la fin, tous les droits de participation du client au programme deviennent caducs. Aucun remboursement n'est effectué au prorata temporis. Si la relation contractuelle/la participation prend fin pendant une période, le crédit est perdu.

6. Adaptation des présentes conditions

ALSO se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment. La version en vigueur des présentes conditions est disponible sur le compte de la boutique en ligne du client ou peut être consultée à tout moment sur www.also.ch. Pour être valables, les modifications ou les dérogations aux présentes conditions sous forme de conventions annexes ou individuelles doivent revêtir la forme écrite et être signées par les parties. Il ne peut être renoncé à cette exigence de forme que par écrit.